

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 1er octobre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 DAC 534 Apposition d'une plaque commémorative en hommage au docteur Jean Carpentier 94 rue de Charenton à Paris 12e

Mme Anne SOUYRIS, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du 11 septembre 2018 par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage au docteur Jean Carpentier 94 rue de Charenton à Paris 12^e ;

Vu l'avis du conseil du 12e arrondissement en date du 10 septembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne SOUYRIS, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage au docteur Jean Carpentier 94 rue de Charenton à Paris 12e.

Article 2 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à surseoir au délai de dix ans imposé pour rendre hommage sous cette forme à une personnalité.

Article 3 : Le texte de la plaque est : «Jean Carpentier 1935 -2014 A son engagement pour la médecine pour tous».

Article 4 : La dépense correspondante, estimée à 697 euros sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, AP 1800409, rubrique 3121, nature 23138, exercices 2018 et suivants.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO